



Gallagher

Insurance | Risk Management | Consulting

POLITIQUE ANTI-CORRUPTION

Avril 2023



USAGE INTERNE
UNIQUEMENT



Gallagher s'engage à mener ses activités de manière transparente et à respecter les lois anti-corruption applicables au niveau mondial, y compris la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act), la loi britannique sur la corruption (Bribery Act) de 2010 et d'autres lois applicables dans les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Nous interdisons toute forme de corruption, directe ou indirecte.

Ce faisant, nous protégeons nos clients et Gallagher, conformément à la méthode Gallagher et au code de déontologie de Gallagher.

Pour éviter tout risque de corruption, nous mettons en œuvre des contrôles et des processus, comme une diligence accrue des partenaires commerciaux à haut risque et des protocoles spéciaux concernant les relations avec les fonctionnaires, conçus pour nous aider à nous conformer à cette politique et à toutes les lois applicables.

DÉFINITIONS

Aux fins de cette Politique :

• **LE TERME « CORRUPTION »** désigne le don, l'offre, la réception, la sollicitation ou la promesse de toute chose de valeur si elle est destinée à (a) obtenir un bénéfice ou un avantage indu, ou (b) inciter le destinataire à violer un devoir de loyauté envers son employeur ou son contractant. Les courtoisies professionnelles à destination d'un fonctionnaire, client potentiel ou client, comme des cadeaux, des repas ou des divertissements, des dons à une organisation caritative, des prêts, des frais de déplacement et des offres d'emploi peuvent tous être considérés comme des pots-de-vin lorsqu'ils sont offerts dans un but inapproprié. Vous trouverez d'autres exemples dans notre [FAQ](#).

• **LE TERME « REPRÉSENTANT D'UNE TIERCE PARTIE »** (ou « **RTP** ») désigne tout introducteur, co-courtier, courtier correspondant, intermédiaire producteur, représentant autorisé, consultant, conseiller fiscal ou toute autre personne physique ou morale censée interagir avec un client, un client potentiel, un fonctionnaire ou toute autre partie au nom de Gallagher ou pour le compte de Gallagher. Les partenaires du réseau mondial de Gallagher (Gallagher Global Network, GGN) sont des exemples de RTP. Gallagher peut être tenu responsable des actes de corruption commis par les RTP agissant en son nom.

• **LE MOT « FONCTIONNAIRE »** est un terme général qui inclut, sans s'y limiter, les entités suivantes dans le cas d'un gouvernement national ou étranger, ou d'une organisation internationale publique :

- » une entité publique ;
- » les fonctionnaires et employés des agences et institutions appartenant majoritairement à l'État ;

- » les dirigeants et employés d'entreprises commerciales majoritairement détenues ou contrôlées par l'État, comme certains hôpitaux et écoles ;
- » les dirigeants et employés d'entités publiques ;
- » les personnes représentant un gouvernement à titre officiel ;
- » les candidats à des fonctions politiques et politiciens ;
- » les dirigeants, employés ou représentants d'organisations internationales publiques comme la Banque mondiale ou les Nations unies ; ou
- » toute personne agissant en vertu d'une délégation de pouvoir d'un gouvernement pour exercer des responsabilités gouvernementales, y compris toute personne privée agissant temporairement à titre officiel pour ou au nom de l'une des personnes susmentionnées (par exemple, un consultant engagé par une agence gouvernementale).

• **UNE ENTITÉ PUBLIQUE** désigne (a) toute administration nationale, étatique ou locale ou (b) tout ministère, agence ou autre instrument d'une administration nationale, étatique ou locale. Si un fonctionnaire détient, directement ou indirectement, une participation de 50 % ou plus dans une entité, nous considérerons toujours cette dernière comme une entité publique aux fins de la présente politique. Il n'est pas toujours évident de savoir qui est une entité publique. Des entreprises telles que des compagnies aériennes, des services publics, des compagnies pétrolières, des institutions financières et des fournisseurs de télécommunications peuvent être détenues ou contrôlées par des fonctionnaires dans de nombreux pays en dehors des États-Unis, en particulier dans les pays en développement

Si vous n'êtes pas certain(e) de savoir si une personne ou une entité est un fonctionnaire ou une entité publique, consultez les responsables des services juridique ou de conformité pour obtenir de l'aide.

RÈGLES GÉNÉRALES

À FAIRE

Prêtez une attention particulière aux transactions impliquant des fonctionnaires, car elles présentent un risque accru de corruption.

- Demandez toujours à vos clients fonctionnaires de fournir à Gallagher leurs règles relatives aux appels d'offres, aux pratiques d'emploi et à l'exécution des contrats. Ces règles peuvent être différentes des nôtres et vous devez les communiquer à vos collègues, RTP ou partenaires commerciaux qui travaillent avec Gallagher sur des comptes officiels gouvernementaux.

Prenez connaissance de la [FAQ relative aux signaux d'alarme](#) en matière de corruption, comme les instructions ou demandes de paiements ou d'acheminement de paiements non standard, en particulier lorsque vous travaillez avec des fonctionnaires ou dans le cadre de projets gouvernementaux.

Maintenez des contrats écrits avec les contreparties qui reflètent avec précision les termes complets de l'accord, y compris avec les RTP.

Tenez des livres et des registres exacts. Vous devez retranscrire avec précision les paiements dans les livres, les registres et les comptes de Gallagher, en temps voulu et de manière raisonnablement détaillée. N'établissez pas ou ne maintenez pas de comptes non divulgués ou non enregistrés, et ne créez pas d'entrées fausses, trompeuses, incomplètes, inexactes ou artificielles dans les livres et registres de Gallagher.

À NE PAS FAIRE

Vous ne devez pas offrir, promettre, payer, donner, approuver, solliciter, recevoir ou autoriser, directement ou indirectement, un avantage financier ou autre, des services ou toute autre chose de valeur, à toute personne ou organisation, dans l'intention :

- d'exercer une influence inappropriée sur le destinataire ;
- d'inciter le destinataire à violer ses devoirs ;
- d'obtenir un avantage inapproprié pour Gallagher ;
- de récompenser indûment le destinataire pour sa conduite passée ; ou
- d'atteindre tout autre objectif illégal ou inapproprié.

Ne faites pas indirectement ce qu'il vous est interdit de faire directement. Par exemple, ne souscrivez pas aux services d'un RTP pour effectuer un paiement à un fonctionnaire s'il est interdit à Gallagher d'effectuer le paiement directement.

N'utilisez pas les fonds de l'entreprise Gallagher ou d'autres actifs pour des contributions politiques ou tout autre objectif politique, notamment pour des dons aux campagnes de candidats politiques. Consultez le manuel de politique financière ([contributions et dons](#)) pour en savoir plus.

N'embauchez pas des fonctionnaires ou des membres de leur famille immédiate sans l'accord préalable du service conformité.

Ne fournissez pas ou n'acceptez pas de courtoisie professionnelle comme un cadeau, un repas, un divertissement ou un voyage à destination ou de la part d'un tiers, **ne faites pas de contribution caritative et ne conduisez pas d'accord de parrainage,** à moins que cela ne soit autorisé par la [politique globale de Gallagher en matière de cadeaux et de divertissements](#).

N'effectuez pas de paiements de facilitation pour accélérer ou garantir l'exécution d'une action gouvernementale de routine comme la délivrance d'un visa d'entrée, sauf si vous pensez en toute bonne foi que la santé ou la sécurité d'une personne est exposée à un risque imminent. Si votre santé et votre sécurité ou celles d'un autre collègue sont menacées, informez les services conformité et sécurité physique avant d'effectuer un paiement sous la contrainte ou dès que possible après l'avoir effectué.

- Vous trouverez des exemples de paiements de facilitation dans les [FAQ](#). Certains frais documentés payés à un ministère ou à une agence gouvernementale, par exemple pour l'octroi accéléré de passeports ou de visas de voyage, ne sont pas considérés comme des paiements de facilitation et peuvent être autorisés si vous obtenez l'autorisation expresse du service conformité avant tout paiement. Si vous vous demandez si un paiement est considéré comme un paiement de facilitation, veuillez contacter le service conformité.

Ne faites pas appel à un RTP sans approbation préalable du service conformité, conformément à la présente politique et, le cas échéant, aux règles supplémentaires communiquées par votre division ou unité commerciale.

- Les RTP peuvent présenter un risque accru d'incitation illégale ou inappropriée et de paiement illicite, en particulier dans le cadre d'une collaboration avec des fonctionnaires. Si vous souhaitez faire appel à un RTP, contactez le service conformité pour plus d'informations sur le processus d'approbation.

RESPECT DE LA POLITIQUE

ANTI-CORRUPTION

Le non-respect de cette politique peut entraîner une grave atteinte à la réputation de Gallagher, une responsabilité civile ou pénale, des amendes réglementaires associées à une violation de la loi ou de la réglementation, et des indemnités de litige associées à une rupture de contrat. Le non-respect de la présente politique ou de toute loi ou réglementation connexe peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Les politiques de l'entreprise et les guides liés à cette politique sont les suivants :

[FAQ sur la politique anti-corruption](#)

[Politique en matière de cadeaux et de divertissements](#)

[FAQ sur la politique en matière de cadeaux et de divertissements](#)

[Manuel de politique financière \(contributions et dons\)](#)



PARLEZ-EN

Si vous avez des questions ou des préoccupations, ou si vous prenez connaissance d'une violation ou d'une violation potentielle de cette politique, veuillez contacter l'une des personnes-ressources ci-dessous.

L'adresse e-mail du service Conformité

GallagherEthicsandCompliance@ajg.com

L'assistance téléphonique d'éthique et de conformité de Gallagher

<https://gallagher.ethicspoint.com>

Vous pouvez également contacter votre responsable de la conformité local, ou le [responsable de la conformité](#).



Gallagher

Insurance | Risk Management | Consulting

